

Le premier ministre nouvellement installé, ne perd pas de temps pour mettre en application un plan d'austérité qui va frapper encore durement les fonctionnaires. Il prévoit de reconduire le gel du point d'indice entrant dans le calcul du traitement des fonctionnaires jusqu'en 2017.

Indice de pauvreté !

La valeur du point d'indice est l'élément essentiel de la revalorisation des traitements des fonctionnaires, hors ancienneté. Pour obtenir le montant du salaire de base il faut le multiplier par l'indice de l'échelon.

Le gel du point est appliqué depuis le 1er juillet 2010, sachant que entre 2008 et 2010 il avait été revalorisé en dessous de 1%.

Ce gel de la valeur du point programmé sur 7 années (2010/2017), couplé aux faibles revalorisations des échelles et des indices d'échelon, s'avère insoutenable pour les salaires des fonctionnaires. Ce sont les agents des catégories C, les plus faiblement rémunérés, et de catégorie B qui en font principalement les frais.

Au final, les fonctionnaires continuent à subir une baisse de revenu face à l'augmentation du coût de la vie, + 5,5% entre 2009 et 2013.

Un récent rapport de l'INSEE constate pour la deuxième année consécutive une baisse moyenne des salaires dans les trois fonctions publiques.

Pour la Fonction Publique Hospitalière, les traitements accusent une diminution de 0,6%.

La mesure annoncée du report du gel du point d'indice, actuellement de 4,630291€, va aggraver ce constat de précarisation des conditions économiques des fonctionnaires.



Union syndicale
Solidaires



Fédération
Sud Santé-Sociaux
"Solidaires
Unitaires
Démocratiques"

70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00
Fax : 01 43 49 28 67

Site internet :
www.sudsantesociaux.org

Paris, le 18/04/2014

Le gel du point d'indice, comme le pacte de responsabilité dont il est une des conséquences doivent être rejetés en bloc. Couplé avec les attaques sur le financement de la protection sociale c'est à la fois une attaque contre la solidarité nationale et l'existence du service public. SUD Santé Sociaux appelle les agent-e-s à refuser la sentence de l'austérité qui ne touche que les salarié-e-s et les précaires alors que le gouvernement s'apprête à faire cadeau de 35 milliard d'Euros au patronat.

**SUD Santé Sociaux et l'Union Syndicale SOLIDAIRES
sont signataires de l'appel intersyndical de la Fonction publique,
le 15 mai prochain, pour refuser les plans d'austérité.**